

# CERTIPHYTO Mention distribution-vente de produits phytopharmaceutiques

## Produits grand public

### Programme de Formation

<p><b>Module 1 :</b> Identification des risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques pour la santé et l'environnement. Mise en place des mesures de prévention. Conduite à tenir en cas d'intoxication</p>	<p><b>Module DPJ 2 :</b> Formuler un conseil adapté à la problématique exposée par le client en limitant le recours systématique aux produits phytopharmaceutiques</p>	<p><b>Module DPJ3 :</b> Respecter les consignes et la réglementation sur l'espace de vente</p>	<p><b>Module DPJ 4 :</b> Informé le client sur les bonnes pratiques en matière de produits phytopharmaceutiques</p>
<b>Durée : 3,5 heures</b>	<b>Durée : 5 heures</b>	<b>Durée : 2 heures</b>	<b>Durée : 3,5 heures</b>
<b>Tout profil</b>	<b>Profil : vente produits grand public</b>	<b>Profil : vente produits grand public</b>	<b>Profil : vente produits grand public</b>
<p><b>Modalités de formation</b> Livrets de formation, exercices, Cdrom MSA, FDS Intervention d'un technicien MSA ou formateur référent SST</p>	<p><b>Modalités de formation</b> Livret de formation fiches de reconnaissance Echanges de pratiques, travail de groupe</p>	<p><b>Modalités de formation</b> Livret de formation, Power Point, documents ADIVALOR</p>	<p><b>Modalités de formation</b> Livret de formation, travail de groupe, échanges de pratiques, Power Point ...</p>
<p><b>Définition d'un produit phytopharmaceutique, d'un Biocide...lecture d'étiquette</b> <b>Les fiches de Données de Sécurité</b> <b>L'impact des produits phytopharmaceutiques sur la santé</b> <b>L'impact des produits phytopharmaceutiques sur l'environnement</b> <b>Conduite à tenir en cas d'intoxication aigue</b></p>	<p><b>Relation ravageurs/auxiliaires</b> <b>Réaliser un diagnostic</b> <b>Méthodes de luttés pour réduire l'utilisation des produits</b> <b>Préconiser une méthode de lutte</b></p>	<p><b>Réglementation en vigueur en matière de suivi des produits et ventes, FDS</b> <b>Bonnes pratiques lors de la manipulation des produits dans l'espace de vente</b> <b>Réalisation du stockage et déstockage</b> <b>Gestion des PPNU et invendus</b></p>	<p><b>Limitation de l'exposition de l'opérateur et la sécurité du consommateur (EPI, DRE, DAR...)</b> <b>Limiter la dispersion des pesticides dans l'environnement</b> <b>Local de stockage du client</b> <b>Gestion des EVPP</b></p>

# CERTIPHYTO Mention distribution-vente de produits phytopharmaceutiques

## Produits à usage professionnel

### Programme de Formation

<b>Module 1 :</b> Identification des risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques pour la santé et l'environnement. Mise en place des mesures de prévention. Conduite à tenir en cas d'intoxication	<b>Module DPP 2 :</b> Formuler un conseil adapté à la problématique exposée par le client en limitant le recours systématique aux produits phytopharmaceutiques	<b>Module DPP3 :</b> Respecter les consignes et la réglementation sur l'espace de vente	<b>Module DPP 4 :</b> Informé le client sur les bonnes pratiques en matière de produits phytopharmaceutiques
<b>Durée : 3,5 heures</b>	<b>Durée : 5 heures</b>	<b>Durée : 2 heures</b>	<b>Durée : 3,5 heures</b>
<b>Tout profil</b>	<b>Profil : vente produits professionnels</b>	<b>Profil : vente produits professionnels</b>	<b>Profil : vente produits professionnels</b>
<b>Modalités de formation</b> Livret de formation, exercices, Cdrom MSA, FDS Intervention d'un technicien MSA ou formateur référent SST	<b>Modalités de formation</b> Livret de formation fiches de reconnaissance Echanges de pratiques, travail de groupe	<b>Modalités de formation</b> Livret de formation, Power Point, documents ADIVALOR	<b>Modalités de formation</b> Livret de formation, travail de groupe, échanges de pratiques, Power Point, , .....
<b>Définition d'un produit phytopharmaceutique, d'un Biocide...lecture d'étiquette</b> <b>Les fiches de Données de Sécurité</b> <b>L'impact des produits phytopharmaceutiques sur la santé</b> <b>L'impact des produits phytopharmaceutiques sur l'environnement</b> <b>Conduite à tenir en cas d'intoxication aigue</b>	<b>Relation ravageurs/auxiliaires</b> <b>Réaliser un diagnostic</b> <b>Méthodes de luttés pour réduire l'utilisation des produits</b> <b>Préconiser une méthode de lutte</b>	<b>Réglementation en vigueur en matière de suivi des produits et ventes, FDS</b> <b>Bonnes pratiques lors de la manipulation des produits dans l'espace de vente</b> <b>Réalisation du stockage et déstockage</b> <b>Gestion des PPNU et invendus</b>	<b>Limitation de l'exposition de l'opérateur et la sécurité du consommateur (EPI, DRE, DAR...)</b> <b>Limiter la dispersion des pesticides dans l'environnement</b> <b>Local de stockage du client</b> <b>Gestion des EVPP</b> <b>ADR</b>



## CERTIPHYTO distribution-vente de produits phytopharmaceutiques- Produits grand public

### OBTENIR LE CERTIPHYTO

#### Public :

- ▶ Personnes physiques qui....dans un commerce de détail généraliste ou spécialisé, proposent, recommandent ou vendent un produit phytopharmaceutique ( jardinerie, graineterie, GMS, magasin de bricolage.....)

#### Objectifs : Participer à l'expérimentation CERTIPHYTO pour :

- ▶ S'engager dans la démarche ECOPHYTO 2018
- ▶ Acquérir les connaissances nécessaires à une utilisation raisonnée des produits phytopharmaceutiques
- ▶ **Obtenir le Certiphyto** en attestant du suivi de la formation afin de pouvoir vendre, conseiller à un public amateur, des produits phytopharmaceutiques en toute légalité.

#### Durée de formation :

- ▶ vendeurs, conseillers responsables de rayon 14 heures Modules 1/2/3/4

#### Méthodes pédagogiques :

- ▶ La formation est en cohérence avec les indications du référentiel issu de la commission professionnelle consultative.
- ▶ Elle est adaptée aux pratiques et diversités des filières et territoires.
- ▶ Elle alterne des apports théoriques , des méthodes actives en lien direct et avec la situation des participants.
- ▶ Elle sera contextualisée par des analyses d'études de cas et échanges de pratiques.entre participants.
- ▶ Le service de prévention des risques de la MSA ( ou un formateur référent SST) interviendra pour le module « Sécurité et Santé au Travail ».
- ▶ Des visites de sites peuvent être programmées

#### Calendriers de formation :

- ▶ **Au CFPPA** : consultez nous pour connaître nos calendriers.
- ▶ **En Intra entreprise** : vous souhaitez que la formation ait lieu au sein de votre entreprise : nous adaptons le contenu de la formation à votre spécificité, nous animons la formation sur place selon un calendrier qui vous convient (à partir de 8 personnes inscrites)

#### Financement :

- ▶ La formation est financée par les OPCA de référence,

#### Vos contacts :

Département 06	CFPPA d'Antibes	<a href="mailto:liliane.pecout@educagri.fr">liliane.pecout@educagri.fr</a>	tel : 04-92-91-30-00
Département 84	CFPPA de Vaucluse	<a href="mailto:jean-michel.lambertin@educagri.fr">jean-michel.lambertin@educagri.fr</a>	tel : 04-90-60-80-90
Département 13	CFPPA des Métiers Verts d'Aix Valabre	<a href="mailto:richard.tavernier@educagri.fr">richard.tavernier@educagri.fr</a>	tel : 04-42-58-36-09
	CFPPA de Saint Rémy de Provence	<a href="mailto:patricia.joly-bailly@educagri.fr">patricia.joly-bailly@educagri.fr</a>	tel : 04-32-62-01-61
Département 83	CFPPA de Hyères	<a href="mailto:veronique.baugnet@educagri.fr">veronique.baugnet@educagri.fr</a>	tel : 04-94-00-55-55
Département 04	CFPPA de Carpiagne	<a href="mailto:claudette.bellon@educagri.fr">claudette.bellon@educagri.fr</a>	tel : 04-92-72-92-79
Département 05	ADFP Gap	<a href="mailto:joel.catinot@adfpa05.asso.fr">joel.catinot@adfpa05.asso.fr</a>	tel : 04-92-52-15-15
Département 2A	CFPPA de Sartène	<a href="mailto:edith.janin@educagri.fr">edith.janin@educagri.fr</a>	tel : 04-95-77-06-42
Département 2B	CFPPA de Borgo	<a href="mailto:laetitia.agostini@educagri.fr">laetitia.agostini@educagri.fr</a>	tel : 04-95-30-02-31 poste 1